

L'ORGANISATION (samedi 20 avril 2019)

La Nuit du ROC est une course d'orientation proposant 4 Parcours :

- **Parcours court:** 1 heures 30 à 2 heures d'effort pour environ 8 km de distance en solo ou par équipe de 2 participants. Départ 20h00.
- **Parcours moyen:** *L'épreuve est une manche des nuits Franciliennes d'orientation* (<https://nuits-franciliennes.fr/>) : 2 heures 30 d'effort pour environ 14 km de distance en solo ou par équipe de 2 participants. Départ 20h00.
- **Parcours long:** *L'épreuve est une manche des nuits Franciliennes d'orientation* (<https://nuits-franciliennes.fr/>) : 4h heures d'effort pour environ 28 km de distance en solo ou par équipe de 2 participants. Départ 18h45.
- **Un trail'O** de 10 kms reprenant le cheminement des courses d'orientation. Départ de 20h à 20h30.

Il est organisé par l'association ROC qui est affiliée à la FFCO. La course d'orientation est organisée sous l'influence de la FFCO et du CDCO 95.

La Nuit du ROC se déroule en conformité avec le présent règlement, dans le respect des règles, visant à la protection de l'environnement des secteurs empruntés.

ROC est fondamentalement attachée au respect absolu des personnes, des biens et de la nature. Les concurrents déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire.

L'organisateur se donne le droit de limiter le nombre de concurrents en appliquant la règle des premiers inscrits (200 concurrents maximum par parcours).

L'inscription des concurrents est validée dès réception du formulaire d'inscription accompagné du versement des droits d'engagements et des certificats médicaux.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou parties des épreuves initialement prévues en fonctions des autorisations préfectorales ou conditions climatiques ou difficultés d'organisation de dernières minutes.

La course

Le principe de la Nuit du ROC est une course «course au score».

Les concurrents devront nécessairement gérer leur course **en fonction des barrières horaires** déterminées par l'organisation en fonction des distances restantes

Les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester ensemble. Des pénalités pourront être appliquées en cas de non respect de cette consigne. La totalité de l'épreuve se fait en orientation, sur des cartes IOF.

Il est interdit d'emprunter des zones, itinéraires ou routes interdites indiquées sur les cartes (hachurées en rouge ou indiqué avec des croix rouges). Des contrôles impliquant le respect de ces interdictions seront mis en place. Le non-respect des interdictions entrainera **la disqualification immédiate du concurrent.**

NB : Il est rappelé que les concurrents sont soumis au code de la route dès qu'ils empruntent ou franchissent une voie de circulation. Toute infraction à ce code entrainera la disqualification immédiate du concurrent.

INSCRIPTIONS

L'épreuve est interdite aux moins de 18 ans pour les parcours long et aux moins de 16 ans (autorisation parentale obligatoire) pour le parcours court). Elle est ouverte aux licenciés FFCO, FFTRI, FFA et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins de 1 an et prise d'un pass orientation.

Les modalités d'inscription sont mentionnées dans un document ou bulletin téléchargeable sur le site

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Il n'y aura pas d'inscription sur place.

- Nuit du ROC court: Inscription solo : 10€/13€ - pour l'équipe : 20€/26€ (licenciés)/(non licenciés)
- Nuit du ROC moyen: Inscription solo : 13€/16€ - pour l'équipe : 26€/32€ (licenciés)/(non licenciés)
- Nuit du ROC long: Inscription solo : 15€/18€ - pour l'équipe : 30€/36€ (licenciés)/(non licenciés)

Location de puce de chronométrage sportident 2€ - Caution puce 60,00 € (en chèque à l'ordre du ROC)

- Trail'O 10 kms : Inscription solo : 10€ (il est possible de courir en groupe)

Puce de chronométrage fournie contre une caution de 60,00 € (en chèque à l'ordre du ROC)

A partir du 07/04/2019 un surcoût de 5€ par équipier sera demandé quel que soit le parcours retenu afin d'anticiper tout retard de règlement et de financer suffisamment en nombre les approvisionnements, les cartes et assurer la logistique et la sécurité des épreuves.

Plus d'inscriptions après le lundi 15 avril 2019 à minuit.

Prestations fournies

- Un jeu de 8 cartes par personne (impression pretex imperméable)
- Un ravitaillement de fin de course pour les participants
- lots (gourmands) pour les podiums Scratch, Femmes et Mixtes (à partir de 5 équipes)

ASSURANCE & SECURITE

ROC est affilié à la fédération française de course d'orientation FFCO et bénéficie de l'assurance fédérale « Responsabilité Civile » (MAIF N° 142 3574 R) couvrant sa responsabilité pour l'ensemble des activités proposées lors de l'épreuve.

Les participants à l'épreuve sont fortement incités à souscrire une assurance de personne couvrant leurs dommages corporels en cas d'accident.

L'organisation n'est pas responsable en cas de fautes, imprudences ou négligences des participants durant l'épreuve et en ce qui concerne les vols, perte d'objets et dégradations pouvant survenir durant la manifestation, ainsi qu'en cas de fausse déclaration du numéro de licence ou falsification du certificat médical.

Un briefing obligatoire pour tous les concurrents sera fait avant le départ.

Tout abandon partiel ou total doit être signalé à l'organisation au centre de course.

Les participants s'engagent sur l'épreuve en toute connaissance de cause. Ils dégagent, par avance, l'organisation de toute responsabilité pénale et civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir. L'organisation rappelle que la législation du code de la route est en vigueur et doit être respectée. En particulier, qu'une voie de circulation doit être considérée comme un obstacle naturel et nécessite l'arrêt total des participants avant d'être traversée.

Sur les domaines traversés (publiques ou privés), les concurrents doivent respecter les ordres de priorités suivants : Le marcheur est prioritaire par rapport au coureur à pied et au cycliste. Le coureur à pied est prioritaire par rapport au cycliste.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage est électronique à l'aide de Sportident. Une caution de 60€ sera demandée au moment de

l'inscription des équipes pour la location du matériel.

PENALITES : elles seront communiquées au moment du briefing. Elles seront appliquées:

- Sur les différents circuits, en cas de dépassement du temps imposé et de non-respect des barrières horaires.
- De non-respect de points de règlement ainsi que des indications de l'organisation et/ou des signaleurs.
- Chaque participant devra suivre les ordres des signaleurs et des assistants aux traversées des voies, se conformer strictement au code de la route.
- Utilisation de moyens de déplacement non-autorisés (autre que ceux mentionnés sur la section considérée) ainsi que l'utilisation de tout moyen de navigation électronique (GPS,...).
- Non-respect des règles de sécurité – du code de la route – abandon de déchets dans la nature

MATERIEL :

Par équipier: Obligatoire

- Une lampe frontale avec piles de rechange ou batterie
- Une couverture de survie
- Un sifflet
- Une réserve d'eau de minimum 1 litre
- Ravitaillement de course en suffisance (eau, boissons / barres énergétiques)
- Des chaussures adaptées à la pratique de la course à pied tout terrain
- Un système rétro-reflechissant (gilet, brassard)

Par équipe (ou solo en plus): Obligatoire

- Une trousse de premier secours
- Une boussole (option pour le trail'O)
- Un téléphone portable chargé sous étui étanche (le numéro de téléphone des organisateurs sera imprimé sur les cartes)

Recommandé

- Tenue adaptée (change vêtements chauds et jambes couvertes).
- Un plastique A3 pour protéger la carte en cas de pluie

ASSISTANCE

En cas d'accident grave, l'assistance au concurrent blessé doit primer sur l'esprit de compétition.

Un numéro de téléphone sera renseigné au départ du parcours et mentionné sur toutes les cartes. Vous pourrez ainsi informer l'organisation des éventuels accidents, arrivées tardives ou abandons.

ENVIRONNEMENT

Chaque concurrent doit tenter d'avoir un impact minimum sur l'environnement, nous imposons donc une approche «papiers en poche». Le bruit sera limité au maximum en forêt et dans les villes et les villages.

Chaque chose apportée sur la course (emballages, piles,...) doit être emportée et non abandonnée sur le site.

DROITS IMAGES

En acceptant ce règlement, vous autorisez les organisateurs de l'événement, ainsi que leurs ayants droit tels que

partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.